

Le 20 juillet 2012

Communiqué de presse de L'Union Française BJOP – Sécurité des professionnels

L'Union Française BJOP, membre du Conseil Interprofessionnel qui rassemble les organisations professionnelles du secteur de la Bijouterie-Joaillerie-Horlogerie, déplore les récents et tragiques événements liés aux braquages ou tentatives de braquage, et à la sécurité de leurs professionnels et de la clientèle des détaillants HBJO.

Depuis de nombreuses années, les fédérations du secteur collaborent activement avec le Ministère de l'Intérieur, les services de Police et de gendarmerie de secteur pour définir et mettre en place avec la coordination des dispositifs de sécurité des professions exposées des mesures de sécurisation de ces commerces, fortement exposés aux risques de cambriolage et de vol à main armée.

Les fédérations se sont particulièrement alarmées du développement des activités d'achat d'or et de la nécessité d'encadrer cette pratique commerciale.

La dernière réunion visant à aborder ces problématiques s'est tenue le 16 juillet 2012 à l'Hôtel de Beauvau avec les représentants des professions de bijoutiers, horlogers, joailliers, orfèvres et négociants en métaux précieux.

Tous les acteurs considèrent que la lutte contre le recel et les filières d'écoulement des bijoux volés doit demeurer un objectif essentiel de l'action menée par les services de police et de gendarmerie. C'est pourquoi il a été décidé de renforcer les contrôles ciblés de police administrative sur les différents opérateurs pratiquant le rachat d'or, afin de s'assurer que ces opérations se déroulent dans le strict respect de la réglementation.

Par ailleurs, il a été décidé de porter au niveau interministériel l'expertise d'un ensemble de mesures destinées à mieux encadrer ces opérations, afin d'améliorer la sécurité de l'ensemble de la chaîne et d'écarter ceux qui transgressent les règles.

Les professionnels du secteur attendent beaucoup de cette initiative.